



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'OIM et le Japon réhabilitent le Commissariat provincial de la police du Tanganyika

Le 12 avril 2024 – L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont procédé à la remise officielle d'équipements, de matériels informatiques et bureautiques et des fournitures de bureau et d'un bâtiment réhabilité au Commissariat provincial de la police de la province du Tanganyika.

La réhabilitation du bâtiment et la dotation en matériel et équipements, visent à améliorer l'environnement de travail de la Police nationale congolaise (PNC) dans la province, en renforçant la présence de l'autorité de l'état qui est censée contribuer à la consolidation des acquis de la MONUSCO en matière de la protection des civils, une des missions régaliennes de la PNC.

Lors de sa prise de parole à l'occasion de la cérémonie de remise de ce bâtiment à la police, le Commissaire Provincial de la Police du Tanganyika, le Général Wasongolua Ngana Aimé-Claude a souligné que « *Ce cadre est un havre de paix et de sécurité pour les autres bénéficiaires des acquis de ce projet à savoir les populations de la Province du Tanganyika que la police est astreinte à offrir ses services. J'exprime ma profonde gratitude au Japon et à ceux qui contribuent à la réalisation du projet OIM* ». La réhabilitation de ces infrastructures et la dotation d'équipements à la PNC entrent dans le cadre du projet « *Renforcement des activités de la Police de Proximité* », financé par le Gouvernement du Japon à travers la JICA et mis œuvre par l'OIM pour contribuer à l'amélioration de la gouvernance sécuritaire locale et à la protection des civils après le retrait de la MONUSCO de la province du Tanganyika en juin 2022.

Le projet appuiera également la réhabilitation et l'augmentation des capacités d'accueil du Centre de formation de policiers de Kalemie afin d'accueillir un plus grand nombre des policiers ciblés pour les formations de base sur la police de proximité (PdP). Afin de restaurer la confiance entre la police et la population, ce projet va également appuyer la mise en place des comités locaux de sécurité de proximité et des mécanismes de retour d'information de la population pour recueillir les informations et les besoins des communautés respectives sur les questions sécuritaires.

Après la fin des travaux du centre de formation, le projet facilitera la formation de 150 policiers notamment sur les enseignements relatifs au travail de la police, la mission, les principes et le mode de fonctionnement de la police de proximité. Suivra ensuite la construction et l'équipement d'un commissariat de référence et de 5 sous-commissariats de police afin de permettre aux policiers des villes ciblées de travailler dans de meilleures conditions, et améliorer significativement l'accessibilité des services de police et l'accueil du public.

Pour plus d'informations, merci de contacter :Amadou Traore (amdtraore@iom.int) +243 (0) 811 026 370/ 975 425 082